INFORMATIONS 2023



Syndicat Mixte pour la Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Brou, Bonneval et Illiers-Combray

Le mot du président

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les consignes de tri se sont simplifiées : tous les emballages et papiers se trient. La mise en place de ce changement a deux objectifs : faciliter le geste de tri et réduire la quantité de déchets jetés dans le bac gris. En 2021, les habitants du territoire du SICTOM BBI (voir carte ci-dessous) ont jeté en moyenne 218 kg de déchets dans leur bac gris.

Aujourd'hui, une partie est détournée vers le bac jaune, afin d'être recyclée. Par ailleurs, une grande partie de ces déchets cont des biodéchets, qui pourraient être valorisés. C'est l'un des objectifs clés du syndicat : offrir de nouvelles solutions aux Bureau du SICTOM BBI habitants pour les trier et les valoriser.

Au cours des prochaines années, le syndicat poursuivra ses actions pour aider les habitants à réduire la quantité de déchets qu'ils produisent, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ce bulletin vous permettra d'en savoir plus sur ces actions ainsi que sur les consignes de tri.

Bien à vous,

Pierre GIGOU, Président



Les actions de prévention du SICTOM BBI

Depuis 2012, le SICTOM BBI s'est engagé dans une démarche de prévention au travers d'un Programme Local de Prévention (PLP) puis d'un Contrat d'Objectif Déchet et Economie Circulaire (CODEC). Afin de mieux comprendre le rôle de ces programmes, voici quelques actions déjà réalisées sur notre territoire :

- Distribution d'autocollants stop-pub: la pose de ce type d'autocollants permet d'éviter jusqu'à 40 kg de papiers par an par foyer.
- Vente de composteurs à prix réduit : les biodéchets représentent une part importante de nos déchets, le composteur permet de les valoriser. Pour plus d'informations, consultez la page suivante.
- Organisation d'ateliers Presque Zéro Déchets auprès des écoles et du grand public : ces ateliers permettent de sensibiliser la population et les accompagner dans leur démarche de réduction.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Dans la continuité du CODEC qui s'est achevé en 2021, le SICTOM BBI est en cours de préparation du prochain programme de prévention. Le but de ce programme est de planifier les actions à mener pour les six prochaines années sur les thématiques suivantes :

- La gestion et évitement des biodéchets
- L'augmentation de la durée de vie des objets
- La consommation responsable
- L'exemplarité des structures publiques
- Les actions de sensibilisation

Des groupes de travail ont été constitués avec les acteurs du territoire pour construire les actions liées à ces thématiques. Ensemble, nous pourrons établir un programme efficace pour aider les habitants à réduire la quantité de déchets qu'ils produisent.

Ce document sera disponible en consultation publique courant 2023, n'hésitez pas à nous partager vos retours.

Si vous souhaitez participer aux groupes de travail, contactez nous par mail à l'adresse sictom.bbi@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 37 96 74 66.

La prévention des déchets Comme notre logo, votre poubelle aussi fait un régime!

Comme notre logo,

Le compostage à la maison

Valorisez facilement vos déchets alimentaires et vos déchets verts à la maison en compostant, vous obtiendrez en plus un engrais très efficace!

Après seulement quelques mois d'utilisation, vous verrez vers le fond un compost plus sombre, qui peut déjà être utilisé. Vous pouvez également le laisser maturer plus longtemps. Il changera alors de texture et deviendra plus meuble.

Utilisation: Le compost est idéal pour rempoter les fleurs, en mélangeant avec de la terre. Pour les parterres de fleurs et les potagers, vous pouvez étendre le compost mûr directement sur le sol, puis rajouter une couche de paillage par-dessus.

Composter en 3 étapes

Mettre les déchets issus de la préparation et des restes de repas dans le composteur

Ajouter la même quantité de déchets dits secs ou bruns : feuilles mortes, broyat de bois, tonte de pelouse sèche, boîtes d'œufs, cartons à pizza.

Mélanger en surface pour que cela soit bien homogène.







Le SICTOM BBI vend à ses habitants des composteurs à prix réduit.

En BOIS et en PLASTIQUE recyclé:

300 L - 20 €

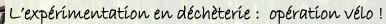
600 L - 25 €



Contactez nous 02 37 96 74 66 sictom.bbi@wanadoo.fr





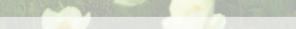


Nous retrouvons souvent des vélos en bon état dans les bennes de déchèterie, qui pourraient être réparés avec quelques outils à mains et pièces détachées.

C'est pourquoi un nouvel espace est disponible à la déchèterie d'Illiers-Combray : grâce à M.CHAILLOU (artisan d'Illiers-Combray), votre vieux vélo pourra retrouver une seconde vie. Si possible, il sera remis en état et revendu à bas prix. Sinon les pièces réutilisables seront récupérées.



Pensez à contacter les artisans proches de chez vous, et à réparer vos objets avant de les jeter en déchèterie : ils pourront alors être réutilisés, donnés ou revendus.



Les animations du SICTOM BBI

Vous organisez un évènement ? Le SICTOM BBI vous accompagne pour le rendre plus vertueux. Avec son animateur, le syndicat propose des stands sur le gaspillage alimentaire, l'économie circulaire, la réduction et le tri des déchets ou encore le compostage.



Le syndicat peut aussi apporter un soutien logistique via le prêt de gobelets réutilisables, ou le prêt de matériel dans le cas d'une opération de nettoyage par exemple.

Animation à l'Espace Nature de Brou, le 18 juin 2022, sur l'impact des déchets dans la nature, ainsi que sur les consignes de tri.



Opération de nettoyage à Dangeau le 22



Réduire ses déchets : quelques astuces en vrac

Acheter en vrac, réutiliser les sacs et contenants : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.



Boire l'eau du robinet et utiliser une gourde: en plus de produire moins de plastique, on réalise des économies (en moyenne 270€/ personne par an!).

Ranger son frigo: pour limiter le gaspillage, ranger les aliments en fonction de leur date limite de consommation.

Réparer avant de jeter : de nombreux guides sont disponibles sur internet pour réparer les objets, pensezy avant de remplacer.



mai 2022 par le Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec le SICTOM

Pour plus d'informations Contactez le SICTOM BBI

Les info-tri



Astuces Les interdits :



Tous les emballages en verre







Vider les emballages Aplatir les bouteilles Plier les cartons Vider les sacs



Les ordures ménagères Ce qui ne peut pas être trié

Dans un sac poubelle fermé





Le retour des contrôles qualité

Pour accompagner les habitants sur le changement des consignes de tri, de nouveaux contrôles qualité vont être organisés.

Le principe est simple : étudier le geste de tri des habitants en regardant le contenu du bac jaune. L'objectif est d'accompagner les habitants dans leur geste. Pour cela, un sticker sera alors collé sur le bac en fonction de la qualité du tri, et un document personnalisé rappelant les consignes de tri sera mis dans la boîte aux lettres.

Afin de réduire la quantité de déchets refusés au centre de tri, les bacs contenant trop d'erreurs ne seront pas collectés.



VOTRE BAC EST TROP PETIT?

Si vous avez besoin d'un bac plus grand (ou pour toute autre demande concernant vos bacs), un formulaire est disponible sur notre site internet :



www.consignesdetri.fr

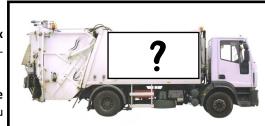
http://www.sictombbi.fr/ commande-bac.php

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 02 37 96 74 66.

Concours de dessin : « Habille ton camion poubelle »

Récemment, notre prestataire de collecte SUEZ a fait l'acquisition de **nouveaux** camions pour collecter les poubelles. Ces camions pourront rouler avec du biocarburant.

Bien qu'ils portent bien le blanc, ces véhicules vont recevoir un nouvel habillage. Le SICTOM BBI organise un concours de dessin avec les élèves de CM1 et CM2 du territoire sur les thèmes suivants :



La Réduction—La Réutilisation—La Réparation et le Réemploi—Le Retour à la Terre—Le Recyclage

Les dessins gagnants seront visibles sur les camions à partir du mois d'avril.

Informations Déchèteries

Les déchèteries de Brou, Bonneval et Illiers-Combray seront fermées les samedi 24 & 31 décembre 2022

Plateforme de compostage fermée du jeudi 22 décembre 2022 au lundi 1er janvier 2023 inclus

Horaires d'été

Du 1er mars

au 31 octobre



Horaires d'hiver

Du 1er novembre

au 28 février



Déchèterie de Bonneval

ZI Rue de Villancien 02 37 47 46 15

Déchèterie de Brou

Route de Frazé 02 37 96 06 03

Lundi, mercredi, vendredi et samedi:

9h00 - 11h45 & 14h00 - 18h15

Mardi: 9h00 - 11h45

Jeudi : Fermé

Lundi, vendredi et samedi:

9h00 - 11h45 & 13h30 - 17h15

Mardi: 9h00 - 11h45 Mercredi: 13h30 - 17h15

Jeudi : Fermé

Déchèterie d'Illiers-Combray

ZI Rue des Tilleuls

02 37 24 13 32

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :

9h00 - 11h45 & 14h00 - 18h15

Jeudi: 9h00 - 11h45 Mardi: Fermé

Lundi, vendredi et samedi :

9h00 - 11h45 & 13h30 - 17h15 Mercredi: 13h30 - 17h15

Jeudi: 9h00 - 11h45

Mardi: fermé

Plateforme de compostage de Dangeau

(uniquement pour les végétaux) Route de Saumeray 06 33 95 18 52

Lundi et samedi :

9h30 - 12h00 & 14h00 - 18h30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi:

14h00 - 18h30

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

13h30 - 17h30

Samedi:

9h30 - 12h00 & 13h30 - 17h30

d'une

pour vos déchets végétaux courants de jardin.

au service du camion vert de ramassage à domicile

Tarifs et rendez-vous au

02 37 96 74 66

carte

Jeudi : fermé

Le service du camion vert

disposez

vous

Si vous avez plus de 65 ans ou si

d'invalidité, vous pouvez faire appel

La collecte des pneus usagés

Le SICTOM BBI organise une collecte ponctuelle de pneus usagers pour les particuliers habitant sur le territoire du SICTOM dans les déchèteries de Brou, Bonneval et Illiers-Combray du 23 janvier 2023 au 18 février 2023.

Les pneus des professionnels, les pneus agricoles et les pneus de poids lourds ne sont pas acceptés. Le dépôt de pneus en dehors de cette opération n'est pas autorisé.

En 2021, le recyclage des pneus collectés au SICTOM BBI a permis d'économiser 303 651 L d'eau, 21 109 L de carburant et 238 699 kWh d'électricité.

Conditions de dépôts :

- Limité à 4 pneus par foyer
- Uniquement des pneus déjantés, propres et entiers
- Types de pneus autorisés : véhicules légers (tourisme et camionnettes), pneus de 4x4, de quad, de motos et de scooters.



Rappel des conditions d'utilisation :

Les déchets végétaux ne doivent pas nécessiter de manipulations supplémentaires : découpe, tri, traversée de jardin ou de maison.

Ils doivent être présentés en tas ou en sacs, séparés par catégorie (ex : tontes, branches, feuilles).

En cas de non respect, la collecte ne sera pas assurée.

Limité à 1 camion (8m³) ou 1 tonne (PTAC)

Bientôt : du nouveau en déchèterie

Les jouets et articles de bricolage feront l'objet d'un tri spécifique. Ces déchets aujourd'hui placés avec les encombrants seront prochainement valorisés en déchèterie, et pris en charge par Eco-mobilier.

Eco-mobilier devient Ecomaison le seul éco-organisme pour toute la maison







Nos partenaires :







